

Image not found or type unknown



Resiliation d'un abonnement audiovisuel

Par **francomme**, le **22/08/2010** à **17:07**

Bonjour,

je voudrais savoir si j' ai le droit de résilier un abonnement établi en 2003, avec un prestataire de service audiovisuel local, en sachant que j' ai déjà envoyé en courrier recommandé avec accusé réception, leurs réponse a été catégorique ils m' obligent à continuer avec eux jusqu'à 2011.

Ils m' ont dit que je devais attendre la date d' anniversaire pour résilier ce contrat.

Or j' estime avoir encore le droit de décider moi même de ce que je dois faire de mon argent tout en sachant que je n' ai rien acheté et ils ne m' offrent qu' un service.QUE DOIS JE FAIRE?